

BPN DEVOILE LES LAUREATS DE SON LABEL BREIZH CONTENT©

Le cluster industriel BPN (**BRETAGNE POLE NAVAL**) dévoile les lauréats de son label Breizh Content© parmi les prétendants soumissionnaires de l'appel d'offre de l'Etat pour un Parc éolien flottant en Bretagne Sud, l'AO5 (250MW au large de Groix-Belle Ile).

Le label, marque déposée début 2022 par BPN, fait suite à la démarche proposée par le cluster permettant aux candidats de mieux appréhender le tissu industriel breton en capacité et/ou en volonté de contribuer à la construction et réalisation du parc éolien.

L'objectif premier de BPN est de contribuer à l'émergence et à la montée en puissance d'une filière industrielle locale pour répondre aux marchés des EMRs (Energies Marines Renouvelables), tant pour les projets localisés en Bretagne et sur le littoral français qu'également à l'export.

9 des 10 candidats sélectionnés par l'Etat pour participer à cet appel d'offre, **ont suivi l'accompagnement de BPN** et ainsi de recevoir la cartographie des entreprises du territoire détentrices de l'expertise et des moyens pour travailler sur les différents lots aussi bien pour les études que pour la construction, mais également la maintenance et la déconstruction.

A l'issue de plus de 7 mois d'accompagnement, BPN a ainsi requis des 9 candidats **un document d'engagements formels**, que chacun d'entre eux a pu soutenir oralement ; permettant au jury de leur souligner les faiblesses de leur dossier et les points d'amélioration attendus

Pour être labélisé Breizh Content©, une grille de notation et des seuils éliminatoires sur 5 critères :

1. Recourir à l'industrie locale et faciliter l'accès des PME à ces marchés,
2. Développer la formation et l'insertion, pour développer des emplois pérennes,
3. Mobiliser les ports bretons en exploitant les infrastructures présentes et futures,
4. Faire preuve d'ambition pour le développement d'une filière bretonne de construction dédiée aux EMR,
5. S'engager à faire une fois lauréat, nommé par l'Etat.

5 Candidats* Labélisés BREIZH CONTENT©

- | | |
|--|--|
| - « Ailes Marines » | <i>porté par IBERDROLA,</i> |
| - « Avel Vor » | <i>porté par RWE,</i> |
| - « Eoliennes Flottantes Bretagne Grand Large » | <i>porté par EDF et MAPPLE POWER,</i> |
| - « Pennavel » | <i>porté par ELICIO et BAYWA R.E.,</i> |
| - « Triskéol » | <i>porté par SKYBORN Renewable,
VATTENFALL et Blue FLOAT</i> |
| - * <i>par ordre alphabétique</i> | |

L'obtention de ce label traduit la volonté déclarée de ces consortiums de voir s'implanter et se développer des moyens de **construction des flotteurs d'éoliennes sur le polder de Brest** et d'une **base d'exploitation et maintenance sur le port de Lorient**.

Le label Breizh Content© permet aux énergéticiens attributaires d'afficher la perception positive de leurs engagements quant à la montée en puissance **d'une industrie bretonne dédiée, avec des gisements d'emplois associés, et des actions de formation – insertion en amont du projet**.

Les lauréats à ce label devront se conformer au **règlement d'usage de la marque BREIZH CONTENT©**. Il est à noter que BPN délivre ce label à titre temporaire pour une durée d'environ 2 ans jusqu'à la passation de sous-traitance aux premiers marchés : études environnementales pour lesquelles la Bretagne a des champions à faire valoir. A ce terme,

le vainqueur de l'appel d'offre (si attributaire du label) pourra initier une procédure de renouvellement de son label, sous audit de BPN d'une continuité de recours aux entreprises locales.

Association de droit privé, non contrainte par les directives européennes afférentes à une obligation de concurrence ouverte comme peuvent l'être les acteurs et collectivités publics, **BPN prend le parti pris de promouvoir et privilégier le recours aux entreprises locales, et a ainsi qualifié sur ces bases les candidats de l'AO5.**

Les offres qui seront déposées par les candidats à l'AO5 seront à même de valoriser le contenu industriel local et les gisements d'emplois induits, à l'instar du Breizh Content, et de manière complémentaire à leurs propositions en matière d'acceptation sociale des acteurs et de prise en compte des usages maritimes, d'intégration environnementale et paysagère, etc.

Quel que soit le candidat retenu par l'Etat pour l'AO5, attributaire ou non du label Breizh Content, **il saura qu'il pourra compter sur l'écosystème régional pour l'aider à optimiser les retombées industrielles de son projet en Bretagne.**

A propos de l'AO5 :

Cet appel d'offre émis par l'Etat pour une puissance de 250MW à implanter sur une zone au large de Groix - Belle Île concerne un parc d'environ 15 à 20 éoliennes flottantes de puissance unitaires de 15MW à mettre en service à un horizon 2030. Ce parc de turbines flottantes serait le premier en France.

Le cahier des charges de cet appel d'offre sera transmis au printemps 2023 aux candidats retenus pour une soumission de réponse durant l'été 2023, et une annonce du lauréat en fin d'année.

Plusieurs designs de machines et technologies de flotteurs possibles sont à l'étude. Ces machines se différencient de l'éolien en mer posé par des flotteurs de grande taille (tripode de 80 à 100m de côté). Cela induit la réalisation de flotteurs en acier ou en béton et nécessite un site de construction ayant un espace disponible important « bord à quai », pour implanter une organisation industrielle adaptée avec des compétences et des emplois en conséquence.

A propos de BPN :

Bretagne Pole Naval est une association créée en 2007, BPN est aujourd'hui reconnue comme le cluster industriel fédérant plus de 210 entreprises bretonnes.

Son objet est de regrouper les savoir-faire des intervenants des filières navales, Energies Marines Renouvelables, Energies (parapétrolières et para-gazières offshore, Hydrogène et carburants alternatifs) en Bretagne, de participer à l'exercice d'activités économiques, d'entreprendre toutes études et actions pouvant concourir à la promotion des compétences de ses adhérents ainsi que des moyens industriels et portuaires mis à leur disposition et de représenter ses adhérents vis-à-vis des pouvoirs publics, des collectivités et industriels, d'informer ses membres des questions sociales, légales, économiques et techniques les intéressant. **BPN est avant tout un cluster à l'écoute de ses membres, et qui a pour ambition de soutenir, de développer et de faire rayonner le savoir-faire de l'industrie maritime bretonne dans la mesure de ses moyens.**

CONTACTS PRESSE :



Anne-Marie CUESTA Déléguée Générale

Tel 06.62.96.57.34

Mail : anne-marie.cuesta@bpn.bzh

Contacts presse

Jean-François DAVIAU Président

Mail : president@bpn.bzh

Tel : 06.78.64.23.17